

# Diabétiques : stop aux métiers interdits !

Dès le 17 octobre,  
J-28 avant la Journée mondiale du diabète,  
**Signez la pétition !**  
Cliquez sur : [diabetemetiersinterdits.com](http://diabetemetiersinterdits.com)



**En France, être diabétique nous interdit d'exercer de nombreux métiers, comme :**

- Pilote d'avion et d'hélicoptère
- Contrôleur aérien et contrôleur de train
- Conducteur de train
- Sapeur-Pompier
- Militaire
- Policier, gendarme
- Douanier
- Steward / Hôtesse de l'air

La raison ? Des textes réglementaires obsolètes totalement déconnectés des évolutions thérapeutiques et technologiques (progrès des insulines, pompes à insuline, autosurveillance glycémique, mesure et lecture du glucose en continu).

Par cette pétition, nous demandons au Gouvernement de réviser les textes réglementaires qui interdisent aux personnes diabétiques d'accéder à certaines professions afin qu'elles puissent exercer le métier de leur choix au regard de leurs aptitudes et de leur état de santé, au cas par cas.

**Une campagne de communication sera lancée mi-novembre pour accompagner cette pétition.**

**D'ici là, merci à tous de relayer massivement cette pétition !**

**A l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète, le 14 novembre 2019 la Fédération Française des Diabétiques organisera un colloque à la Maison de la Chimie (sur inscriptions uniquement) sur le thème « Diabète et travail : pour un accès et un maintien dans l'emploi adaptés à chaque patient »**

**Contacts Presse - Agence PRPA**

Isabelle Closet - 01 77 35 60 95 - [isabelle.closet@prpa.fr](mailto:isabelle.closet@prpa.fr) - Margaux Puech - 01 46 99 69 63 - [margaux.puech@prpa.fr](mailto:margaux.puech@prpa.fr)